

de littérature, et s'il nous parle des pouvoirs de Contarini, ambassadeur de Venise, c'est pour nous dire qu'ils sont écrits sur parchemin, mais en fort mauvais latin, avec quantité de solécismes.

Nous avons déjà vu que d'Avaux était considéré partout comme le protecteur des catholiques. En 1644, les Français assiégeaient Gravelines que défendaient les Espagnols. A la requête des ambassadeurs espagnols, les capucins et cordeliers de Munster firent des prières pour la délivrance de cette ville. D'Avaux, leur protecteur, prit la chose assez mal, et leur envoya son aumônier pour se plaindre. Les bons religieux répondirent qu'ils avaient seulement prié pour la paix et qu'ils étaient prêts, d'ailleurs, à faire les mêmes prières pour la France.

Enfin, c'est le 26 janvier 1645 que fut dansé le fameux ballet de la paix. Les vers en avaient été écrits par Ogier. Il fut exécuté chez Servien, et d'Avaux n'y assista pas, par les seuls gentilshommes de l'ambassade ; ils y remplirent tous les rôles, y compris ceux de femmes. Le même ballet fut dansé, le lendemain chez le prince-évêque d'Osnabruck, et le surlendemain, à l'Hôtel de Ville, devant toute la bourgeoisie de Munster, « ravie en admiration d'un spectacle si nouveau en ce pays » (17). Il contenait à la fin ces beaux vers :

« Quoyque la France et l'Italie  
Soit le país de la beauté,  
Nous aimons la simplicité  
Des bourgeoises de Westphalie (18) ».

---

(17) P. 105.

(18) P. 210.